

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le rôle des militaires français en faveur de la sécurité des Français et de la paix dans le monde, à Paris le 19 novembre 2008.

Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Officiers généraux,

Mesdames, Messieurs,

Si nous sommes réunis aujourd'hui dans cette cour des Invalides, en présence de vos familles et devant les armées dans lesquelles vous avez servi ou auxquelles vous appartenez encore, c'est d'abord pour rendre hommage à des soldats valeureux, remarquables par leur courage, leur sens de l'honneur et leur dévouement à la patrie. Notre Patrie.

C'est aussi pour saluer ce que vous incarnez au plus profond de vous-même : une France résolue à défendre ses valeurs et à protéger les Français partout où ils sont menacés, dans ses frontières comme au-delà, et même très loin du sol national si la situation l'exige.

Nul ne doit douter de notre détermination inconditionnelle à combattre sans faiblesse les ennemis de la liberté, les partisans de l'obscurantisme et du terrorisme, les adeptes du chantage et du rançonnement, a fortiori lorsqu'ils s'en prennent directement à nos intérêts et à nos ressortissants. C'était vrai hier, et certains d'entre vous ont servi au sein de cette France combattante qui a refusé la défaite et la compromission avec l'occupant. Vous avez préféré vivre l'angoisse de la clandestinité et supporter la souffrance de la déportation plutôt que de vous soumettre à la volonté de l'ennemi. D'autres parmi vous ont montré une solidarité exemplaire dans les conflits cruels de la décolonisation, continuant à prodiguer des soins au plus fort de la bataille et au mépris du danger. Vous incarnez une France debout, malgré les épreuves, malgré l'adversité, malgré les souffrances et les peurs. Vous nous obligez à être aujourd'hui comme hier dignes de votre engagement et de votre abnégation.

Il m'appartient en tant que chef de l'Etat d'assumer cet héritage et de faire en sorte que la France continue de faire face à ses responsabilités, vis-à-vis de la communauté internationale, vis-à-vis de ses alliés, vis-à-vis de nos compatriotes.

Nous sommes membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Ce statut nous commande de nous impliquer sans relâche au service de la paix et de la sécurité internationale. Ce statut nous confère des prérogatives spécifiques. Mais il nous crée plus encore des devoirs spécifiques. Il nous faut être en permanence aux avant-postes de la communauté internationale lorsque l'essentiel est en jeu.

Et l'essentiel, c'est d'abord une certaine idée de l'homme, de son irréductible dignité, l'homme qui doit toujours être au cœur de la finalité de nos actions, jamais être le moyen au service de celles-ci.

Ainsi est-il de notre devoir de ne jamais céder aux terroristes, quels qu'ils soient et quelle que soit leur cause. Aucune cause ne saurait justifier le massacre aveugle d'innocents. De même est-il de notre devoir de ne jamais céder aux maîtres-chanteurs, dussions-nous intervenir à des milliers de kilomètres pour rétablir le droit et préserver la sécurité de nos ressortissants pris en otage.

Cette exigence ne peut pas se contenter de mots. Ce sont les actes qui donnent leur crédibilité aux nations qui s'en réclament. Lorsque l'épreuve survient et que la menace se précise, il faut prendre des décisions difficiles. Il faut engager des hommes dans des actions parfois périlleuses.

première des décisions éminentes et engagées, des hommes sans des seconds parois permissives. Mais je dois le faire. Je le dois à notre pays, à son histoire, aux hommes et aux femmes qui l'ont fait. Je le dois aux Français, dont la protection est la première mission de l'Etat. Je le dois enfin aux soldats qui consentent d'importants sacrifices au quotidien pour être au rendez-vous des missions que le pays leur confie.

Par deux fois, il y a quelques semaines et quelques mois, avec le ministre de la Défense, Hervé Morin, j'ai fait appel à nos armées pour délivrer des Français que des pirates retenaient en otages. Grâce à la bravoure et au professionnalisme des hommes qui ont conçu et mené ces opérations, elles ont pu être dénouées, heureusement. Elles ont permis à nos compatriotes de recouvrer leur liberté. Elles ont montré au monde toute la détermination de la France à s'opposer, au besoin par la force, à ces agissements criminels qui compromettent la libre circulation des personnes et des biens. Elles ont aussi conforté la légitimité de notre pays pour demander à l'ensemble des Européens et à la communauté internationale de s'impliquer davantage, avec des moyens appropriés, dans la lutte contre ce fléau d'un autre âge.

Je remercie chaleureusement ceux d'entre vous qui se sont illustrés dans ces actions d'éclat. La France vous doit beaucoup et c'est tout le sens de cette cérémonie que de vous témoigner l'estime et la reconnaissance de la Nation pour les services éminents que vous lui avez rendus. Car on ne peut pas donner l'exemple si l'on ne peut pas s'appuyer sur des femmes et des hommes exemplaires.

Trois d'entre vous viennent de connaître une grande et terrible épreuve. Vous avez été engagés dans un violent combat dans la vallée d'Ouzbine, en Afghanistan. Vous avez vu vos camarades tomber.

Sachez que nous ne les oublierons jamais et que la France les chérira comme les meilleurs de ses fils.

Vous n'avez pas cédé. Malgré vos blessures, malgré le feu qui faisait rage autour de vous, vous coupant pendant de très longues heures de tout renfort, vous vous êtes battus, vous avez tenu le poste, vous avez commandé au feu. Vous avez fait honneur à l'uniforme que vous portez. Vous représentez aujourd'hui, à côté de vos anciens, la France qui ne renoncera jamais à se battre pour défendre les valeurs qui lui sont chères. A travers vous, mes pensées et celles de nos compatriotes vont aussi à vos camarades qui sont actuellement engagés en opérations extérieures, en particulier en Afghanistan.

Tant que notre pays sera capable de réunir dans cette cour des femmes et des hommes de la trempe de ceux que je viens de décorer, nous pourrons rester confiants dans notre avenir.

Je veux simplement, au nom de tous les Français, vous remercier pour ce que vous avez fait et vous remercier pour ce que vous êtes. La France est fière de vous. La France sait qu'elle peut compter sur vous en toutes circonstances, même les plus dangereuses.

Je souhaite aussi associer vos familles à cet hommage. Elles partagent aujourd'hui avec vous cet instant solennel et glorieux, parce qu'elles ont su hier vous entourer et vous soutenir dans les moments les plus difficiles. Vos familles représentent le soutien du pays à ses combattants. Vous pouvez compter sur elles comme la France peut compter sur vous. Sachez que vous pouvez compter sur moi, sur le gouvernement, sur vos ministres et sur vos chefs qui m'entourent aujourd'hui.

Vive la République ! Vive la France !